

TARIFS 2009

Adoptés par l'assemblée générale du 22 février 2009

DESIGNATION	2009
COTISATION FIXE	130,00 €
COTISATION VARIABLE	1,83 €
INDEMNITE KM BENEVOLES	0,19 €
INDEMNITE KM BUREAU et COMITE (en MISSION)	0,28 €
COT/VAR "PAR LICENCE" CLUB SANS ARBITRE	1,58 €
COT/VAR "PAR LICENCE" CLUB avec satagiaire et arbitre actif (2régates mini)	0,76 €
INDEMNITE KM CADRES CTS	0,29 €
REPAS (MAXI)	16,50 €
NUIT + PETIT DEJEUNER	59,00 €
VEHICULE TRACTEUR AU KM + (PEAGES et CARBURANT)	0,36 €
INDEMNITE KM REMORQUE	0,12 €
COMBINAISONS	35,00 €
VENTE COMBI RAMEUR (ou la RESTITUER)	32,00 €
POLOS ARBITRES	5,50 €
COUPE RHONE ALPES Meyzieu ou Aiguebelette (EDF)	1 500,00 €
TESTS CADETS (organisés seuls)	1 100,00 €
COTRAO (les deux jours)	2 250,00 €
REGATES INTER DÉPARTEMENTALES (3 Groupes) - (01-74-73) - (38-26-07) - (69-42)	0,00 €
PRÊT D'UN HUIT (avec AVIRONS) ET PAR EVENEMENT	205,00 €
PRÊT D'UN QUATRE (avec AVIRONS) ET PAR EVENEMENT	102,00 €
PRÊT D'UN DEUX DE COUPLE (avec AVIRONS) ET PAR EVENEMENT	25,00 €
PRÊT D'UN SKIFF (avec AVIRONS) ET PAR EVENEMENT	15,00 €
PRÊT D'UN CANOT MOTEUR	20,50 €
PARTICIPATION DES RAMEURS EN STAGES NUITEE 11.00€ 33.00€ MAXI	33,00 €
UTILISATION DE HUIT ENTREPRISE (VOIR CONVENTION)	
2 JOURS (PAR BATEAU)	160,00 €
UNE SEMAINE (PAR BATEAU)	205,00 €
SEMAINE SUPPLEMENTAIRE (PAR BATEAU)	50,00 €